

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à GLISS'56 avec votre chèque

Séjour aux **KARELLIS** du **27 Janvier au 2 Février 1996**

Votre Identité :

Nom : _____ Prénom : _____

N° carte si déjà adhérent : _____ Date de naissance : _____ sexe : M - F

Nom : _____ Prénom : _____

N° carte si déjà adhérent : _____ Date de naissance : _____ sexe : M - F

Adresse complète : _____

_____ - _____

_____ - _____

Téléphone : _____ - _____ - _____ - _____

Vos choix : (rayer les mentions inutiles)

Option ski : SKI ALPIN ❄ SKI DE FOND

Option chambre : Chambre à 3 ou 4 ❄ Chambre à 2
(PRIX PAR PERSONNE) 2200 Frs 2300 Frs

ATTENTION

Cette année, nous vous demandons de fournir une attestation d'assurance. Contactez votre assureur à cet effet. A défaut de cette attestation, nous vous facturerons une assurance individuelle en supplément

Votre règlement :

ACOMPTE : 1200 Frs x _____ personnes,

soit _____ Frs versé le _____ par chèque **joint à cette réservation,**

SOLDE : _____ Frs versé le _____ par chèque. ⇨ (à régler avant le 15 décembre 1995)

Conditions d'annulation : (par personne)

- 1 - Vous avez versé votre acompte et si vous prévenez AVANT le 15 décembre 1995, votre acompte vous sera remboursé moins 500 Frs pour frais de gestion.
- 2 - Vous avez versé la totalité de votre séjour et vous annulez AVANT le 15 décembre 1995, votre séjour vous sera remboursé moins 500 Frs pour frais de gestion.
- 3 - Vous avez versé votre acompte et vous ne réglez pas le solde de votre séjour. APRES le 15 décembre 1995, nous considérons que vous annulez votre séjour et votre acompte reste acquis en totalité à l'association.
- 4 - Vous avez versé la totalité de votre séjour et vous annulez APRES le 15 décembre 1995, votre séjour vous sera remboursé moins 1000 Frs pour frais de gestion.
- 5 - Vous annulez APRES le 15 janvier 1996, votre versement reste acquis en totalité à l'association.
- 6 - Pour toute annulation de séjour, les conditions ci-dessus s'appliquent **sauf si vous trouvez un remplaçant**: en ce cas, votre séjour vous sera remboursé moins une retenue de 100 Frs pour l'adhésion à l'association.

Votre engagement :

Je soussigné _____ reconnaît avoir pris connaissance des clauses d'annulation pour mon séjour aux KARELLIS du 27 Janvier au 2 Février 1996.

Fait à _____, le _____
Mention manuscrite "lu et approuvé"

Signature :

Pièces jointes :

- Photo(s) pour le(s) forfait(s) de ski :
- attestation d'assurance :
- chèque d'acompte